

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vaykra



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Vaykra

« Et s'il est pauvre » : accepter le décret divin avec amour et avec la conviction que tout est pour le bien

« Et lorsque quelqu'un fautera (...). Lorsqu'il adviendra qu'il se rende coupable de l'une de ces choses, et qu'il confessera ce qu'il aura fauté, il apportera son sacrifice expiatoire à Hachem pour la faute qu'il aura faite, une femelle du menu bétail, une brebis ou une agnelle comme sacrifice expiatoire, et le Cohen fera expiation pour lui de sa faute. Et s'il n'en a pas les moyens, il apportera comme sacrifice expiatoire pour sa faute, deux pigeons ou deux colombes pour Hachem, l'un comme sacrifice expiatoire et l'autre comme holocauste. » (5, 1-7)

Cela signifie que le **riche** qui a fauté involontairement (par l'une des fautes énumérées dans le contexte) **doit obligatoirement apporter une brebis ou une agnelle comme sacrifice expiatoire, et quelqu'un qui n'a pas les moyens** d'apporter du menu bétail parce qu'il est pauvre **doit obligatoirement apporter** deux pigeons ou deux colombes, une comme sacrifice expiatoire et l'autre comme holocauste.

A priori, cela nécessite une explication : en quoi se différencie le pauvre qui doit apporter aussi un holocauste¹ en plus d'un sacrifice expiatoire du riche qui n'apporte qu'un sacrifice expiatoire ?

Le Ibn Ezra répond, au nom de Rabbénou Its'hak, que **"du fait qu'il n'en a pas les moyens, une pensée a pu l'effleurer"**, ce que les commentateurs expliquent ainsi : il est possible que le pauvre, voyant qu'il n'est pas en mesure d'apporter une bête comme

sacrifice, ait pu être effleuré d'une mauvaise pensée וְחָטָא à propos de la conduite d'Hachem à son égard telle que : « Pourquoi mon sort est-il moins enviable que celui du riche qui peut, lui, apporter un sacrifice honorable ? » **C'est pourquoi la Torah l'a obligé à apporter un holocauste qui expie les pensées du cœur** (Yérouchalmi Yoma 8, 7).

Les commentateurs y ajoutent une terrible remarque :

Il existe un principe fondamental selon lequel : מַחֲשַׁבָּה רָעָה אֵין הַקָּב"ה מִצְרֶפָה לַמַּעֲשֶׂה' ["Une mauvaise pensée, le Saint-Béni-Soit-Il ne l'associe pas à un acte"] (Kidouchine 39b), et un homme n'est pas tenu d'apporter un sacrifice pour avoir eu des pensées de faute. Dès lors, pourquoi le pauvre serait-il tenu d'apporter un holocauste pour avoir fauté par la pensée ?

En fait, la même Guemara enseigne que concernant la faute de l'idolâtrie, D. associe la pensée à l'acte², et **comme le pauvre est porté à contester וְחָטָא la conduite d'Hachem, c'est une sorte d'apostasie. Elle contient donc en cela un relent d'idoltrie. C'est la raison pour laquelle il doit apporter un holocauste pour faire expiation sur cette pensée d'apostasie qui aurait pu l'effleurer.**

Et en vérité, tout reproche ou grief qu'un homme entretient dans son cœur (envers la conduite d'Hachem) n'est que "pauvreté" de la raison et vision limitée de l'esprit, car "tout ce qu'Hachem accomplit est pour le bien". En outre, c'est précisément le "malheur" et le "manque" qui amènent le bien. Mais l'homme n'est pas en mesure de percevoir la

1. Sacrifice qui est entièrement consumé après avoir été dépecé, contrairement au sacrifice expiatoire dont seulement certaines parties sont consommées tandis que d'autres sont consommées par les Cohanim. N.d.t

2. A l'exception de toutes les autres fautes, concernant l'idolâtrie, l'homme est puni sur la seule pensée même sans qu'elle soit accompagnée d'un acte.

profondeur des voies de la Providence, comme il est écrit : « *L'homme ignorant ne saura pas, et l'insensé ne le comprendra pas.* » (Téhilim 92, 7) Et si, à nos yeux, une chose peut paraître וִיחִיד "tordue", en vérité, elle est on ne peut plus "droite" car Seul le Créateur sait ce qui est bon pour une personne. C'est à ce propos qu'écrit le Roch (Or'hote 'Haïm §69) : **"Désire ce que ton Créateur désire"**, en d'autres termes : efface tes désirs personnels devant la volonté du Créateur, puisque c'est ce qu'Il a décidé, et **il est donc certain que c'est le plus grand bien qui puisse être.**

Cette période est d'ailleurs propice au renforcement de la foi. Rabbi Ména'hém Na'houm De Boyane-Tchernovitz dit à ce sujet que, de la même manière que 'Haza'l enseignent : "Dès que commence le mois d'Adar, on augmente la joie" (Taanit 29a), de même : "Dès que commence le mois de Nissan, on augmente la Emouna". Car "comme c'est en Nissan que les Bné Israël furent délivrés, par le mérite de leur Emouna, c'est en Nissan qu'ils seront amenés à être délivrés, comme il est dit : « *Comme au temps de votre sortie de la terre d'Égypte, Je vous montrerai des merveilles.* » (Michée 7, 15)

Au début de notre Paracha, le mot וִיקרא est écrit avec un petit א. D'autre part, Rachi explique que le mot וִיקרא est un terme suggérant l'affection³. Allusivement, la petite lettre א évoque le Maître du monde perçu par l'homme de manière restreinte, ce qui symbolise la Midate Hadine (la rigueur Divine) וִיחִיד. Le Divré Chemouel y voit une allusion au fait que c'est précisément là que s'exprime l'affection d'Hachem : au moment de l'épreuve, le Saint-Béni-Soit-Il se rapproche le plus de l'homme pour le soutenir afin qu'il ne tombe pas וִיחִיד. Hachem nous montre que **même ce qui nous apparaît comme un mal n'est en vérité qu'un bien, ce qui est alors une immense marque d'affection de Sa part.**

Un homme rapporta une leçon qu'il tira d'un événement anodin. Son tout jeune fils se mit une fois à se lamenter et à pleurer de faim en réclamant son repas. Le père chercha son biberon pour le lui préparer et finit par le trouver enserré dans les bras de l'enfant. Il fallait donc qu'il le lui reprenne ce qui déclencha les hurlements et les pleurs de ce dernier. De son point de vue de tout jeune enfant, il lui sembla en effet **qu'on lui prenait son biberon qui lui était cher comme la prune de ses yeux !** Il ne pouvait pas comprendre que, bien au contraire, son père ne désirait que **le lui remplir à nouveau. Il ne s'agissait pas de lui prendre mais de lui donner... Il ne sut que se mettre à pleurer.** Avec l'aide d'Hachem, il comprit qu'il y avait ici un message édifiant concernant la vie de chacun : **notre Père céleste désire nous apporter un bien ; dans ce but, il nous "prend" quelque chose afin de déverser sur nous une abondance de bienfaits et de nous remplir de Sa bonté. Mais nous nous comportons comme de tous jeunes enfants qui ne cherchent pas à comprendre. C'est pourquoi nous nous lamentons amèrement sur notre sort pensant que nous avons été privés de quelque chose alors qu'en réalité, il ne s'agit nullement d'une privation mais d'un don.**

Il ajouta qu'il est possible de tirer une leçon du jeu du puzzle qui consiste, comme on le sait, à assembler des parties afin de former une image entière. Une pièce particulière présente une cavité d'une certaine dimension alors qu'une autre offre une excroissance de la même taille que cette cavité. Si le "creux" de cette pièce ne correspond pas exactement à la "saillie" de la deuxième pièce, même si la différence est minime, il est impossible d'assembler les deux pièces.

Parfois, un homme est rempli de questions sur sa situation : « Pourquoi ai-je chez moi

3. Contrairement à וִיקרא employé au sujet de Bila'am qui exprime le dégoût.

4. La lettre א ("Aleph") suggère en général le "Aloupho" [le dirigeant] du monde, c.à.d. Hachem.

un "trou" et me manque-t-il certaines choses ? » Mais, en vérité, le Saint-Béni-Soit-Il qui dirige Son monde, fait "tourner la roue" et suscite les événements qui doivent amener à former une image complète. Néanmoins, sans ce "trou", Il ne pourra jamais amener le morceau qui doit le compléter.

Rabbi Fichel Shecter, orateur Toranique de renom à New York, raconta une fois, que lorsque Rav Charga Feivel Mendélévitch fonda au départ les institutions "Torah Va Daat", qui allaient devenir un "empire de Torah" en Amérique, il recruta un groupe d'enfants qu'il dirigea vers le Talmud Torah. Or, non loin de chez Rav Feivel, vivait une famille juive qui avait été jadis respectueuse de la Torah et des Mitsvot mais qui, en émigrant en Amérique, avait abandonné le judaïsme "יהדות". En faisait partie un enfant qui avait l'habitude de jouer avec ses camarades du même âge issues des familles religieuses du quartier. Sans avoir l'air de rien, Rav Feivel trouva diverses occasions de discuter avec celui-ci en l'incitant à aller étudier au 'Heider. Il lui disait que, s'il y allait, il n'en retirerait que du bien dans ce monde comme dans le monde futur. Finalement, l'enfant se laissa convaincre et annonça à ses parents qu'il désirait aller au Talmud Torah. Bien entendu, ces derniers tentèrent d'annuler ce "mauvais décret" en lui expliquant que, là-bas, il ne serait pas tranquille et ne se sentirait pas bien. Néanmoins, l'enfant persista dans sa décision et ses parents n'eurent d'autre choix que d'accepter.

Une fois par mois, Rav Charga Feivel avait l'habitude de venir vérifier les connaissances des élèves et il donnait alors à chacun une sucrerie, ce qui représentait à cette époque (voici environ cent ans) un véritable trésor. Un jour, lors de cet examen, il interrogea cet enfant, et ne put le récompenser car il se retrouva à court de sucrerie. Il s'excusa auprès du garçon, qui était déçu, et lui dit qu'il passerait le lendemain à son bureau et lui rapporterait ce qui lui revenait. Néanmoins, Rav Charga Feivel, qui était très occupé avec ses institutions, oublia sa promesse et l'enfant eut honte de réclamer

son dû. Environ deux semaines après, le jeune garçon raconta toute l'histoire à ses parents qui, immédiatement, ne manquèrent pas de lui rappeler leurs avertissements. Ils l'avaient prévenu : il ne se sentirait pas bien dans cet établissement. Néanmoins, l'enfant repoussa leurs critiques et continua à étudier en progressant merveilleusement. Plus tard, il fonda une famille extraordinaire.

A l'âge d'environ 52 ans, il fut victime d'une grave attaque cardiaque et fut alors transporté d'urgence à l'hôpital. Après l'avoir examiné, les médecins baissèrent les bras, découragés, en annonçant à ses enfants qu'il ne lui restait plus que quelques heures à vivre "לחיות". Pourtant, il ne s'écoula pas longtemps avant qu'il n'ouvre les yeux en se redressant même sur son lit, à la surprise de son fils qui se tenait alors à son chevet. Il lui raconta que Rav Charga Feivel lui était apparu à cet instant en lui disant qu'il avait reçu du Tribunal Céleste, l'autorisation de lui payer sa dette qui consistait en une sucrerie. Mais, comme cette sucrerie n'avait aucune valeur pour un adulte de 52 ans et ne correspondait plus au prix du "vol" commis, il lui rendait quinze années de vie supplémentaires.

Rabbi Fichel conclut ce récit en disant : « **Chaque chose qu'un homme perd lui est finalement restituée.** Quel immense bienfait fut prodigué à cet homme à qui Rav Charga oublia de donner une sucrerie ! » Chacun avec "sa sucrerie" ! Que celui qui ne reçoit pas la sienne lorsque tout le monde la reçoit ne se demande pas en quoi il est différent des autres. Car il en recevra une qui aura une valeur encore bien plus grande !

Préparation à Pessa'h

« On vérifiera (le 'Hametz) jusqu'où sa main arrive » : Hachem ne se comporte pas envers Ses créatures comme un tyran

Soyons convaincus d'une chose : Hachem exige de l'homme qu'il recherche le 'Hametz uniquement là où sa main peut arriver. Il ne devra donc pas s'affoler pour accomplir

cette Mitsva. La Guemara elle-même nous enseigne (Pessa'him 8a) : "Un trou situé (dans un mur mitoyen à) deux maisons, l'un vérifie jusqu'où sa main arrive, et l'autre jusqu'où sa main arrive, et le reste (chacun) l'annulera dans son cœur."

Plusieurs enseignements peuvent être déduits de cette loi : tout d'abord Hachem ne se comporte pas avec l'homme comme un tyran, et n'exige de lui de rechercher le 'Hametz que jusqu'où il est en mesure de le faire.

D'un autre côté, il est tenu de faire tous les efforts en son pouvoir afin d'y parvenir sans chercher à s'acquitter à bon compte par facilité.

De plus, "le reste, il l'annulera dans son cœur", ce que le Beth Aharon commente ainsi : « Ce que l'homme n'atteint pas, il devra l'annuler, cela évoque l'aspiration de l'homme à bien faire, et Hachem n'exige de lui que d'aspirer au bien. Néanmoins, lorsqu'il a fait tout ce qui était possible suivant les forces qui lui ont été données, que ce soit dans le domaine de l'action ou d'autres domaines du service d'Hachem, il est considéré comme s'étant acquitté de tout ce qui lui incombait ["le reste, il l'annulera dans son cœur" ; n.d.t]. »

Rabbi Issakhar de Belz explique, d'après ce principe, ce que l'on se demande souvent : Pourquoi prononce-t-on la bénédiction sur "l'annulation du 'Hametz" au moment de sa **recherche** et non pas lorsqu'on le fait **disparaître** en le brûlant ?

On sait, dit-il, que le 'Hametz symbolise le Yetser Hara. Dès lors, qui peut prétendre avoir purifié son cœur entièrement et avoir complètement annulé le 'Hametz qui est en lui ? C'est seulement au moment de sa recherche que l'on peut espérer mériter de l'annuler jusqu'au bout. C'est donc à ce moment que la bénédiction "d'annuler le 'Hametz" s'impose.

On peut ajouter à ces paroles que si, certes, il est impossible d'affirmer s'être purifié de son Yetser Hara comme il se doit,

néanmoins, chacun est en revanche en mesure de "rechercher son 'Hametz" et de lui déclarer la guerre. L'homme qui mène ce combat contre son mauvais penchant avec l'intention d'accomplir une Mitsva, est considéré comme ayant déjà tout effectué et peut ainsi prononcer la bénédiction : "(...) qui nous a ordonné l'annulation du 'Hametz" au moment de la recherche de celui-ci. Il sort alors sur le champ de bataille. Mais pour Hachem, peu importe les résultats, ce qui compte, ce sont les efforts et le désir manifesté par l'homme d'accomplir Sa volonté.

La Guemara (Sota 11a) enseigne que "trois personnes étaient présentes dans le conseil de Pharaon (pour décider de les asservir) : Bila'am, Iyov et Yitro. Bila'am conseilla de les asservir, Iyov qui garda le silence fut éprouvé (par de grandes souffrances ; n.d.t) et Yitro, qui prit la fuite, mérita que sa descendance siègeât dans le Grand Sanhédrine".

A priori, il faut comprendre ce qui valut à Yitro une récompense aussi importante sans avoir intercédé le moins du monde pour les Bné Israël. En fait, comme il vit que prendre la défense des Hébreux ne servirait à rien et qu'il ne lui restait qu'à fuir, c'est ce qu'il fit. Et c'est précisément sur cette décision qu'il reçut cette immense récompense, car il accomplit tout ce qu'il pouvait. Il incombe à l'homme de ne faire que ce qui est en son pouvoir et non au-delà, car l'essentiel est l'acte et non le résultat.

On rapporte au nom de Rabbi Elimélekh de Lijensk (le Noam Elimélekh) cette même idée : lorsque les Bné Israël sortirent d'Égypte, il est écrit dans la Torah à leur sujet : « *Ils cuisirent la pâte qu'ils emmenèrent d'Égypte, des Matsot qui n'avaient pas levé car ils furent expulsés d'Égypte et ils ne pouvaient pas attendre* » (Chémot 12, 39), ce qui signifie qu'ils les cuisirent sous le soleil. A priori, on peut s'en étonner, sachant combien on veille aujourd'hui à tous les détails permettant d'accélérer la cuisson des Matsot afin d'éviter le moindre risque de fermentation. Comment purent-ils cuire leur pâte au soleil alors que cette cuisson est loin d'être rapide ?

La Torah précise : « *ils ne pouvaient pas attendre* » afin d'exprimer qu'ils n'eurent pas le temps de faire cuire leur pâte dans un four adéquat. De là, nous pouvons tirer un principe essentiel dans la manière de servir Hachem : le Saint-Béni-Soit-Il n'exige pas de l'homme d'être un ange éthéré, mais uniquement qu'il fasse tout son possible. Lorsqu'il aura rempli cette obligation, il bénéficiera de l'aide Divine au même titre que les Bné Israël pour lesquels la Providence Divine veilla à ce que leur pâte cuite au soleil ne fermente pas.

« Que quiconque est dans le besoin vienne et mange » : l'importance de la bienfaisance durant cette période

Les lois concernant Pessa'h débutent dans le Choul'hane Aroukh (§429) par l'obligation de "s'occuper des préceptes de Pessa'h trente jours avant la fête" (du fait de leur nombre important et de leur complexité).

Le Réma ajoute : "On a coutume d'acheter du blé pour le distribuer aux pauvres" (pour la confection des Matsot ; n.d.t), et le Choul'hane Aroukh de poursuivre : "On ne procédera pas à la *Néfilat Hapaïm*⁵ pendant tout le mois de Nissan".

Il faut a priori comprendre pourquoi le Réma a placé l'obligation de se préoccuper des pauvres avant l'interdiction de "tomber sur sa face".

C'est que, répond Rabbi Baroukh de Mézibouj, le Réma désirait faire allusion au

fait que l'homme doit d'abord se préoccuper d'autrui. Il doit d'abord satisfaire largement tous les besoins des pauvres en leur donnant la possibilité d'acheter le blé dont ils ont besoin, avant de s'occuper de ses propres besoins (). De la sorte, il sera préservé de toute "chute" [ce qui est suggéré par : "On ne procédera pas à la *Néfilat Hapaïm*" ("on ne tombera pas sur sa face")].

Une fois, quelques jours seulement avant Pessa'h, Rabbi Chimchone Polanski, chef du Beth Din de Taflik, entra au Beth Hamidrache et aperçut plusieurs Avrèkhim concentrés sur leur étude avec assiduité. Cependant, il comprit que leur présence dans leur foyer était surement alors nécessaire et leur aide indispensable à ce moment-là. Il monta donc sur l'estrade et annonça qu'il tenait en main une liste de malheureuses veuves qui avaient un besoin immense d'assistance pour la fête et sollicitait donc la participation de plusieurs volontaires pour accomplir cet acte de bienveillance. Il est inutile de préciser que tous les Avrèkhim présents répondirent sur le champ à cet appel. Rav Chimchone leur demanda de faire la queue afin de recevoir l'adresse d'une maison où ils devraient se rendre. Lorsqu'ils déplièrent leur papier, chaque Avrekha constata qu'il s'agissait de sa propre adresse. Cela leur révéla qu'ils étaient prêts à aider autrui plus que leur propre foyer, conduite contraire à la voie préconisée par la Torah, comme il est écrit : « *Ne te détourne pas de ta propre chair.* » (Isaïe 58, 7)

5. Littéralement : "tomber sur sa face". la *Néfilat Hapaïm* est une prière où l'on tombe sur sa face afin d'invoquer la clémence Divine pour ses fautes (aujourd'hui, dans le rite sépharade, on récite ces rogations sans faire ce geste).